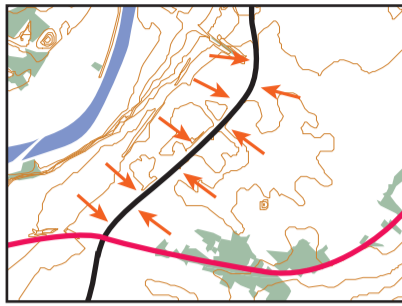


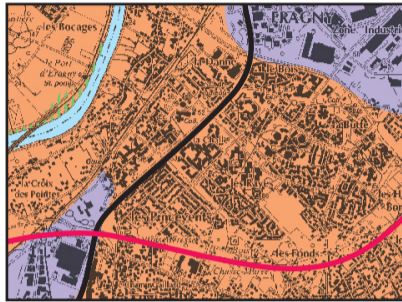
Tracé N3 - séquence A

espaces sensibles : paysages urbains



Impacts visuels
 - Impact visuel
 - Vue
 - Espace boisé
 - Courbe de niveau
 - Tracé N3

0 500 m



Sensibilités
 - Paysage urbain
 - Zone d'activités en frange urbaine
Protections
 - Espace naturel sensible (zone de préemption)

Tracé N3

0 500 m



Éragny traversé par la RN 184.



Cette séquence traverse la ville d'Éragny, au niveau de la route N184 existante. Aujourd'hui cette voie s'apparente à une autoroute urbaine coupant la ville en deux. Le passage de la Francilienne renforce les nuisances existantes : rupture au sein de la ville, fort impact visuel, aménagements routiers non adaptés à l'échelle de la ville...

Sur cette séquence, les préconisations d'aménagements sont :

- réaliser le passage en tranchée couverte au niveau du secteur d'habitat traversé de la ville d'Éragny. Conserver une voie de desserte d'accès libre, afin de répondre aux contraintes, réduite au gabarit de 2x1 voie et reconquérir les espaces libérés en les aménageant en boulevard urbain. Ce boulevard permettrait de rétablir l'unité de ce secteur aujourd'hui coupé en deux par la voie N184.

- prévoir des plantations type urbaines : alignements, mails, arbres de grands sujets... qui permettraient de créer une épaisseur entre la voie et l'urbanisation contiguë.

